Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

INFO COUPON SPORT 2007-2008

Objectifs

1) Abaisser le coût de la pratique sportive pour les jeunes disposant de revenus modestes.

2) Inciter les associations sportives à faire un effort d'ouverture vers les adolescents et jeunes adultes en leur proposant des activités de découverte ou de compétition dans un cadre plus souple que celui de la pratique traditionnelle.

Le Public concerné

1998-1997-1996-1995-1994-1993-1992-1991-1990-1989

- Les ayants droit sont des jeunes âgés de 9 à 18 ans (1998 à 1989)
- scolarisés
- bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire
- qui souhaitent s'inscrire auprès d'une association sportive agréée par la direction départementale de la Jeunesse et des Sports des Hautes-Pyrénées.

Parents, il faut vous munir des 3 pièces suivantes :

☞ 1 photocopie de la carte nationale d'identité du jeune demandeur ou photocopie du Livret de Famille.

☞ 1 attestation d'attribution de l'allocation de rentrée scolaire fournie par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), fin août

☞ 1 attestation de tarif de cotisation et de licence délivrée par le club dans lequel le jeune désire s'inscrire pour la saison 2007-2008(et non une attestation d'inscription)

Les jeunes ou les parents peuvent faire parvenir les pièces demandées par courrier et prévoir une enveloppe à l'adresse du jeune pour l'envoi du coupon sport.

Les associations sportives agréées "Jeunesse et Sports"

qui ont signé une convention avec l'Association Nationale des Chèques Vacances devront adresser les coupons à l'ANCV suivant les instructions que celle-ci a communiquées à tous les clubs intéressés par l'opération.

1 coupon de 16 € est délivré à chaque jeune et dans la limite du stock disponible

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports des Hautes-Pyrénées
Cité Administrative Reffye – BP 1705 - 65017 TARBES CEDEX 9 – TEL : 05.62.93.05.45 – FAX : 05.62.93.39.37
Mél pour le public : mjs-065@jeunesse-sports.gouv.fr – Mél pour les Institutionnels : dd065@jeunesse-sports.gouv.fr
Site http : //www.ddjs-hautes-pyrenees.jeunesse-sports.gouv.fr
Ouverture du service du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h